

Opération de Développement Rural - Dalhem
**Compte rendu de la séance de Consultation des agriculteurs
de la Commune de Dalhem, le Mercredi 10 Avril 2024**

Présents :

Nombre d'agriculteurs : 9

- Pour le Collège communal : Léon GIJSENS, Echevin de l'Agriculture;
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Sarah MAQUET et Vincent LEGRAND, agents de développement.

Monsieur Vincent LEGRAND de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) introduit la séance en présentant la Fondation et en rappelant le contexte de cette soirée.

- La Commune se lance dans un Opération de Développement Rural (ODR), politique wallonne qui permet à toute commune rurale de mettre en place un programme Communal de Développement Rural (PCDR). Les objectifs d'une telle opération sont d'améliorer les conditions de vie des habitants d'un territoire communal. Un décret wallon encadre le processus qui permet de :

1. **Réfléchir ensemble** à l'avenir de la Commune
2. Réaliser **ensemble** des **projets** pour améliorer la **qualité de vie** des habitants
3. **Impliquer** tous les habitants de la commune
4. Mettre en pratique les principes du **développement durable** au niveau local
5. Bénéficier de **subventions** pour réaliser les projets

- 2 étapes sont prévues : la réflexion et la rédaction du Programme qui prend plus ou moins 2 à 3 ans et la concrétisation du programme qui prend +/- 12 ans.
- Concernant la première étape, elle se divise également en 2 étapes :
 - o Une phase de diagnostic qui se terminera cet été et qui met en avant les atouts et faiblesses du territoire dans tous les domaines et qui fera ressortir les enjeux pour l'avenir des dalhemois.
 - o Et une phase de stratégie qui démarrera après les élections communales et qui doit permettre de réfléchir aux objectifs et projets à mettre en œuvre.

Il présente ensuite une série de données fournies par un bureau d'études en lien avec le territoire et l'agriculture. Sur ces slides, les agriculteurs ont quelques remarques ou questions :

La question du territoire concerné est posée. Vincent Legrand répond que le territoire concerné par une ODR est celui de la Commune (8 villages de Dalhem) de Dalhem mais il est évident que la réflexion tient compte de territoires plus vastes et que des initiatives prises à un niveau plus grand que la Commune

(GAL, Eurégio, Parc paysager, ...) seront prises en compte dans les réflexions voire dans les futurs projets à développer.

Certains agriculteurs disent connaître l'existence de « crassoires » qui ne sont pas cartographiés. Il serait intéressant de compléter les infos.

Concernant l'occupation du sol, il est à noter que les cultures changent chaque année. C'est une carte de 2022. Mais on peut considérer que des grandes cultures restent des grandes cultures, que les pâtures sont pérennes et que les zones consacrées à la fruiticulture restent affectées à cette production.

Une précision, on parle de 63 exploitants sur la commune et non de 63 exploitations, ce n'est pas la même chose.

Le « panier passionné » fonctionne toujours.

Avec Terre d'herbage toutes les communes de l'arrondissement de Verviers se sont mise d'accord pour se regrouper avec Liège (coopérative ardente) et la Hesbaye (Hesbicoop) pour augmenter les économies d'échelles et surtout pouvoir répondre à des marchés publics plus conséquents.

La pollution aux nitrates liée aux pratiques agricoles est un fait qui n'est pas isolé à Dalhem. C'est un problème général en Wallonie. Les taux de nitrates augmentent. Les amendements appliqués par les agriculteurs percolent jusque dans les nappes phréatiques, endroits où l'on prélève l'eau alimentaire. Un agriculteur explique qu'une zone de protection de captage nouvelle a été mise en place du côté de Blégny. Alors que le cheptel diminue d'année en année, le taux lui est en augmentation. Y aurait-il d'autres sources de pollution aux nitrates ?

Vincent Legrand explique que la population a mis en avant l'agriculture durant les réunions villageoises. Différentes idées de projets ont été exprimées lors de ces rencontres citoyennes. Qu'en pensent les agriculteurs présents :

La création d'un Marché local.

Celui-ci pourrait profiter de l'originalité d'un lieu particulier comme le Tunnel. Choisir un moment plus propice aux visites « loisirs » en fin de journée ou le WE ...

Remarques de participants : Il y a déjà un marché à Visé le mercredi. Le mardi et le dimanche à Aubel. Celui du Jeudi à Blegny ne marche pas très bien et les essais déjà testés à Dalhem et Warsage n'ont pas été concluants. Les marchés à Aubel et Visé fonctionnent car il y a des cafés et/ou restaurants autour.

Peut-être un marché des producteurs locaux 1X par mois ???

C'est assez difficile à pérenniser. C'est du travail, il faut quelqu'un sur place. De plus, si plusieurs producteurs ont le même produit ils se font concurrence. C'est mieux, si les gens vont directement à la ferme. Il est plus intéressant de créer du lien entre les producteurs pour mieux diversifier leurs magasins. Une personne explique qu'un magasin de proximité pourrait être une idée. Il faudrait un gérant et les producteurs pourraient être présent une demi-journée par semaine. La structure doit être rentable. Dans les magasins à la ferme c'est déjà ce qui se fait. Si on crée quelque chose de nouveau, on pénalise ce que les fermiers font déjà. Les investissements sont déjà faits.

Vincent Legrand explique qu'ils ont dit la même chose à Limbourg donc il y a une création d'une journée des petits producteurs locaux avec une carte pour encourager les gens à aller vers les lieux de productions.

Il y a un système de chèques « commerces locaux » organisés par la Commune. Chaque nouvel habitant est informé de l'existence des producteurs locaux. Ça marche assez bien.

Des actions de promotion de la part de la commune seraient intéressantes. Les petites lignes dans le bulletin communal ne suffisent pas.

Il y a une liste de producteurs locaux à la commune mais il faut vérifier si celle-ci est à jour. Un guide local dans toutes les boîtes aux lettres pourrait être intéressant.

Les journées de promotion se font sur initiative privé. Des informations/pub par la commune peuvent aider.

La création d'une halle est très compliquée avec l'AFSCA. Il y a beaucoup de règles très complexes administratives. Il y a déjà un abattoir sur la commune de Dalhem.

Le maraîchage, c'est une utopie c'est un rêve de citoyen même en ASBL. Les producteurs qui se lancent se cassent la figure.

Les démarches administratives sont souvent compliquées pour les agriculteurs. Le bénévolat est interdit dans une exploitation même si c'est une asbl.

Une proposition serait d'uniformiser la signalisation qui montre tous les producteurs locaux. Comme en France tout le monde a la même plaque pour la pub et pas chacun avec ses propres affiches. La commune organise et l'agriculteur paye : s'il veut une plaque de signalisation, il paie sa plaque. Ça pourrait être un plus pour l'image des producteurs locaux globalement.

Pour le moment, il y a des taxes sur les panneaux et en plus il faut un permis d'urbanisme. Si on imposait un seul système et enlevait les taxes sur les panneaux ce serait une aide.

Vincent Legrand présente les fiches du Gal et du Parc paysager « bocages sans frontières » qui se focalisent sur l'entretien du Paysage et de la biodiversité ainsi que sur l'agriculture sociale (réinsertion professionnelle et création de filière agroalimentaire). Le monde agricole est très circonspect face à ces initiatives. Ils voient plutôt cela comme de nouvelles contraintes à leur pratiques actuelles.

Le Tourisme à la ferme : Il y a un soutien de la Région wallonne qui s'appelle l'accueil champêtre. La Commune peut bien sûr favoriser les balades et le passage par des sites de vente à la ferme.

L'agriculture paysagère ce n'est pas pour les agriculteurs. C'est beau mais les agriculteurs n'en vivront pas. C'est bien pour les touristes mais on va « crever la faim » !

Le prix du terrain augmente à cause de la pression foncière. Pour rentabiliser il faut que l'agriculteur travaille encore plus intensément. Dans les Fourons, ils veulent développer une zone paysagère dans le style « petite suisse » où les agriculteurs n'ont plus vraiment leur place.

L'agriculture sociale est très compliquée avec les normes existantes et le risque en cas d'accident. Pourtant les agriculteurs sont en demande de main d'œuvre, mais il est très difficile d'en trouver.

Est-ce que Einstein va avoir un effet sur l'agriculture ? Normalement non ; tout sera fait en souterrain. Un agriculteur demande quelle est la position de la Commune en matière d'Agri-voltaïsme ?

Vincent Legrand explique les suites prévues pour la poursuite de l'ODR et invite des agriculteurs à s'inscrire comme membre de la future CLDR afin de porter la voix des agriculteurs dalhemois. Des formulaires d'inscription sont distribués.

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages ainsi que celui-ci seront disponibles sur le site dédié à l'ODR de Dalhem (<https://www.pcdr-dalhem.info/>).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Sarah MAQUET et Vincent LEGRAND

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Sarah MAQUET ou Vincent LEGRAND (Fondation Rurale de Wallonie) au 080 / 29 11 22 et au 080 / 29 11 25 ou par courriel : v.legrand@frw.be et s.maquet@frw.be

ou Julia VOGTS, agent relais communal de l'Opération par courriel : julia.vogts@commune-dalhem.be

